

LETTRE DE CONSULTATION POUR L'AIDE A LA DEFINITION DES BESOINS DE REAMENAGEMENT ET/OU D'EXTENSION DE L'EHPAD « LA RESIDENCE DE PEN ALLEE »

1 Acheteur

1.1 Pouvoir adjudicateur qui passe la commande

SIVU de Loctudy Plobannalec, place des anciens combattants, BP2, 29750 LOCTUDY Téléphone : 02 98 87 40 02, Télécopie : 02 98 87 96 77, Courriel : mairie@loctudy.fr

1.2 Nom, prénom, qualité du signataire du bon de commande

Madame Christelle Derrien, Présidente du SIVU

1.3 Comptable assignataire

Monsieur le Trésorier, 12A rue Le Bastard, 29121 PONT L'ABBE CEDEX, Téléphone : 02 98 87 00 94

2 Consultation

2.1 Conditions de participation

Les candidats peuvent produire toutes pièces qu'ils estiment de nature à appuyer leur candidature et leur offre (capacité économique, financière et technique références par exemple).

2.2 Examen des offres et négociation

Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées,.

A la suite de cet examen la commune pourra engager les négociations.

Au terme de ces négociations les offres seront classées conformément aux critères pondérés définis ciaprès.

2.3 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

prix des prestations :	60%
valeur technique évaluée au regard des références et des compétences du candidat	40%

2.4 Renseignements

Mairie de Loctudy : Agent à contacter : M. Loïc FORTUN, dst@loctudy.fr, 06 21 50 35 19

2.5 Retrait des dossiers

Mairie de Loctudy

place des Anciens Combattants,
29750 LOCTUDY,

Téléphone : 02-98-87-40-02
Télécopieur : 02-98-87-96-77
Courriel : mairie@loctudy.fr

2.6 Date limite de réception des offres

Mercredi 28 juillet 2021 à 12 heures

2.6.1 <u>Délai minimum de validité des offres</u>

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

2.6.2 <u>Présentation des offres</u>

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés, l'unité monétaire utilisée sera l'euro.

Les offres contenant les pièces suivantes :

- Détail estimatif à établir par le candidat
- Mémoire technique permettant l'évaluation de la valeur technique et notamment les références et les compétences du candidat

• Les candidats peuvent en outre produire toutes pièces qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre (références par exemple)

seront transmises sous pli ou par courriel avec la mention « aide a la définition des besoins de réamenagement et/ou d'extension de l'EHPAD « la résidence de Pen Allee »» ou par courriel.

2.6.3 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Par courrier : Madame la présidente du SIVU place des Anciens Combattants

BP2

29750 LOCTUDY

mairie.loctudy@orange.fr

Ou par courriel à l'adresse : mairie@loctudy.fr

3 Clauses particulière

3.1 <u>Délai d'exécution</u>

La durée de la prestation est de 3 mois compris la période de préparation à compter de la notification du marché.

3.2 Prix et règlement

Caractéristiques des prix pratiqués

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Variations dans les prix

Les prix sont fermes.

Modalités de règlement

Les prestations seront réglées par virement d'acomptes mensuels et du solde sur présentation de demande de paiement portant l'objet du marché.

Les montants des acomptes et du solde sont calculés en appliquant le taux de TVA en vigueur à la date du fait générateur de la TVA

Le délai global de paiement des acomptes et du solde ou des factures est fixé à 30 jours.

Les demandes d'acomptes mensuel et de décompte final pourront être présentées sur simple facture.

3.3 Détail de la prestation attendue

Contexte

Le SIVU Loctudy/Plobannalec-Lesconil regroupe les 2 communes. Il a été crée en 1984 avec pour objet la construction et l'exploitation d'une structure d'accueil pour personnes agées.

Le bâtiment a été construit en 1993 sous maitrise d'ouvrage de l'OPAC pour accueillir 62 résidents. En 2013/2014, une extension a été réalisés portant le nombre de résidents à 83 et la surface à 4 860 m². L'exploitation de l'établissement est confiée par convention à la fondation Massé-Trévidy.

Plusieurs besoins et dysfonctionnements ont été identifiés en 2020 :

- 1. création d'un 2ème ascenseur sous maîtrise d'ouvrage du SIVU: un maître d'oeuvre a été désigné (atelier du Pichery à Quimper) ; le projet et le DCE sont réalisés, le permis de construire a été délivré le 9 avril 2020
- 2. modifications intérieures des locaux, transformation de locaux sous maîtrise d'ouvrage de la fondation Massé Trévidy: un maître d'oeuvre a établi le projet (Plan B au Guilvinec); la déclaration préalable a été délivrée le 10 mai 2021
- 3. rénovation de la cuisine sous maîtrise d'ourage du SIVU : un étude de diagnostic du service de restauration a été réalisée par le cabinet Kégin ingénierie de Dinan. L'étude montre des dysfonctionnements, plus particulièrement du respect de la marche en avant, et identifie un manque de surface d'environ 50m²

Attendus

Avant d'entreprendre les travaux identifiés aux points 1 et 2 ci-dessus et de traiter le point n°3, le SIVU et la fondation Massé Trévidy souhaitent vérifier s'il existe d'autres besoins ou dysfonctionnements.

La mission d'assistance attendue consiste à :

- établir un diagnostic exhaustif des besoins de réaménagement et/ou d'extension à moyen terme de l'établissement (10 ans)
- au regard du diagnostic établir un programme pour la consultation d'un maître d'oeuvre (à minima concernant la rénovation et l'extension de la cuisine)

Annexes

- projet de création d'un 2ème ascenseur
- projet de réaménagement intérieur de locaux
- étude de diagnostic du service de restauration
- plan de l'établissement